

COMMUNE DE PUTTELANGE AUX LACS

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES

Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) du Chemin de la Witz

Annexé à la DCM de Puttelage aux Lacs en date du - 3 AOUT 2007



Par délibération du 05 décembre 2002, la commune de Puttelange aux Lacs a décidé d'instaurer un PAE au droit du chemin de la Witz (zone 1NABa et partie de la zone UB du POS), conformément aux articles L332-9 et suivants et R332-25 du code de l'urbanisme.

Ce secteur est classé en 1AUa et Ub dans le P.L.U, avec autorisation de constructions au coup par coup.

Le périmètre du secteur concerné est joint au présent document.

934.600

934.700

934.800

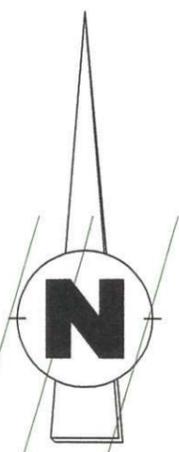
934.900

Département de la MOSELLE

Commune de PUTTELANGE AUX LACS

PERIMETRE DU PAE DU CHEMIN DE LA WITZ

Echelle : 1/1000°



160.300

160.300

160.200

160.200

160.100

160.100

934.600

934.700

934.800

934.900